



HAL
open science

Vers une nouvelle édition des poèmes de Serlon de Bayeux

Marie-Agnès Lucas-Avenel, Edoardo d'Angelo

► **To cite this version:**

Marie-Agnès Lucas-Avenel, Edoardo d'Angelo. Vers une nouvelle édition des poèmes de Serlon de Bayeux. *Tabularia: Sources écrites des mondes normands médiévaux*, 2017, 10.4000/tabularia.2897 . hal-02139190

HAL Id: hal-02139190

<https://hal.science/hal-02139190>

Submitted on 24 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une nouvelle édition des poèmes de Serlon de Bayeux

Towards a new edition of the poems of Serlo of Bayeux

Verso una nuova edizione di Serlone di Bayeux

Marie-Agnès Lucas-Avenel et Edoardo D'Angelo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tabularia/2897>

DOI : 10.4000/tabularia.2897

ISSN : 1630-7364

Éditeur :

CRAHAM - Centre Michel de Boüard, Presses universitaires de Caen

Référence électronique

Marie-Agnès Lucas-Avenel et Edoardo D'Angelo, « Vers une nouvelle édition des poèmes de Serlon de Bayeux », *Tabularia* [En ligne], Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XI^e-XII^e siècles, mis en ligne le 24 octobre 2017, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tabularia/2897> ; DOI : 10.4000/tabularia.2897

Vers une nouvelle édition des poèmes de Serlon de Bayeux

Towards a new edition of the poems of Serlo of Bayeux

Verso una nuova edizione di Serlone di Bayeux

Marie-Agnès LUCAS-AVENEL

Craham – UMR 6273, Normandie Univ., Caen
marie-agnes.avenel@unicaen.fr

Edoardo D'ANGELO

Università degli Studi Suor Orsola Benincasa – Napoli
edoardo.dangelo@unisob.na.it

Résumé:

Malgré l'intérêt historique et littéraire des poèmes satiriques de Serlon de Bayeux, témoin de la prise de Bayeux par Henri I^{er} Beauclerc et victime de la réforme grégorienne ou de la rapacité de l'abbé de Saint-Étienne de Caen, son œuvre est méconnue et même oubliée de la critique. Le nombre des poèmes qui lui ont été attribués a fortement varié, car le chanoine de Bayeux a parfois été confondu avec Serlon de Wilton ou d'autres poètes comme Marbode de Rennes. On lui reconnaît aujourd'hui neuf pièces, qui n'ont pas encore été publiées conjointement. La plupart sont disponibles au travers de la publication de Thomas Wright, *The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century* (1872), qui présente de nombreux problèmes textuels; on y associe les articles d'André Boutemy (1938) et de Rolf Lenzen (1990).

En guise d'annonce de la prochaine édition critique des poèmes de Serlon, sont proposés ici une brève présentation de chaque texte et de l'histoire de ses témoins manuscrits, un examen plus précis du *Quae monachi quaerunt* pour illustrer les principes qui seront appliqués à l'édition, et l'établissement d'un « canon » serlonien, fondé sur six éléments méthodologiques expérimentés sur l'une des pièces pseudo-serloniennes les plus débattues, le *Pro corruptibili*.

Mots-clés: Serlon, Bayeux, poème, poésie, latin, Normandie, édition critique, métrique

Abstract:

In spite of the historical and literary interest of the satirical poems of Serlo of Bayeux, who was a witness of the capture of Bayeux by King Henry I, as well as a victim of the Gregorian reform and of the rapacity of the abbot of Saint-Étienne of Caen, his work is unknown or even forgotten by scholars. The number of the poems attributed to him varies greatly, because the canon of Bayeux had sometimes been identified with Serlo of Wilton or other poets like Marbode de Rennes. He is now recognized as the author of nine poems, which have not yet been

published together. Most are available through the publication of Th. Wright, The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century (1872), which contains textual problems; we can add the articles of André Boutemy (1938) and of Rolf Lenzen (1990).

By way of an announcement of the next critical edition of the poems of Serlo of Bayeux, this article gives a brief presentation of each text and of its witnesses, a closer examination of the Quae monachi quaerunt to illustrate the principles that will be applied to the edition, and the establishment of a Serlonian "canon" based on six methodological elements tested on one of the most debated pseudo-Serlonian poems, the Pro corruptibili.

Keywords: Serlo, Bayeux, poem, poetry, latin, Normandy, critical edition, metric

Riassunto:

Nonostante l'interesse storico e letterario dei poemi satirici di Serlone di Bayeux, testimone della presa di Bayeux da parte di Enrico I Beauclerc e vittima della riforma gregoriana o della rapacità dell'abate di Saint-Étienne de Caen, la sua opera è sottovalutata e quasi dimenticata dalla critica. Il numero dei carmi che gli sono stati attribuiti hanno variato molto nel tempo, a causa di confusioni del canonico di Bayeux con Serlone di Wilton o con altri poeti come Marbodo di Rennes. Attualmente gli si attribuiscono nove poesie, che non sono mai state pubblicate tutte insieme. Molte di esse sono disponibili nell'edizione più che centenaria di Th. Wright, The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century (1872), che presenta una gran quantità di problemi testuali; a questa possono essere associati gli articoli di André Boutemy (1938) et di Rolf Lenzen (1990).

Per annunciare la prossima edizione critica dei poemi di Serlone, vengono qui proposti una breve presentazione di ognuno dei nove carmi, la storia della tradizione manoscritta, un esame più preciso del Quae monachi quaerunt e la proposta di un «canone» serloniano, basata su sei elementi metodologici e sperimentata su uno dei carmi pseudo-serloniani più discussi, il Pro corruptibili.

Parole chiave: Serlone, Bayeux, poesia, carme, latino, Normandia, edizione critica, metrica

Les spécialistes de l'histoire de la Normandie médiévale et de la poésie latine connaissent l'intérêt de l'œuvre de Serlon, chanoine de Bayeux et poète engagé de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle. Serlon est un témoin de son temps, composant des poèmes satiriques qui sont liés aux affaires du duché et dans lesquels il se met en scène et prend parti. L'une des pièces les plus connues est sans doute son poème sur la prise de Bayeux par Henri I^{er} Beauclerc en 1106, récit d'une conquête, ou plutôt d'une reddition, exposé aux habitants de la ville, sur le ton de la déploration et de l'invective. Son épître de félicitations au demi-frère du Conquérant, Odon, libéré après plusieurs années de captivité, témoigne de ses liens particuliers avec l'évêque de Bayeux, auxquels s'est intéressé David Bates dans l'article qu'il a consacré à Odon de Bayeux¹. Sa « Défense des fils des prêtres » constitue aussi une source importante pour le retentissement de la réforme grégorienne en Normandie. En outre, un groupe de quatre pièces est très instructif sur la vie de Serlon et ses démêlés avec les moines de Saint-Étienne, qu'il accable – en particulier l'abbé Gilbert – d'une

1. BATES, 1975.

critique virulente. Ces textes sont aussi d'un grand intérêt pour les spécialistes de la poésie latine médiévale, comme cela a été souligné par Christopher McDonough dans un article sur la poésie satirique². Ils sont composés au moyen de mètres anciens (hexamètres dactyliques ou distiques élégiaques), mais avec un souci marqué pour la rime et le vers léonin, caractéristiques des tendances médiévales.

Pourtant, les poèmes de Serlon de Bayeux sont méconnus et même oubliés de la critique et n'ont pas fait l'objet d'une édition d'ensemble : du fait des difficultés liées à l'attribution de certaines de ses œuvres, ces dernières ont été publiées dans des articles ou ouvrages séparés et désormais anciens, et n'ont pas encore été traduites en langue moderne. Des recherches récentes ont cependant montré la nécessité pressante de publier une édition des poèmes de Serlon : lors d'un colloque organisé à Cerisy-la-Salle (Manche) en 2009 et publié aux Presses universitaires de Caen en 2014, Edoardo D'Angelo a proposé d'attribuer deux nouveaux poèmes à Serlon³ et, en 2012, Elisabeth van Houts, traitant de la question du mariage des prêtres, a montré l'importance du témoignage de Serlon dans une conférence de la Haskins Society, publiée en 2013. Par ailleurs, rassemblant à cette occasion les éléments connus sur la biographie de Serlon, elle a proposé de nouvelles hypothèses et a rappelé en appendice quels étaient les poèmes connus de Serlon, assortissant chaque titre de la liste de ses témoins et des éditions, et donnant à lire, en collaboration avec Moreed Arbabzadah, une édition revue et assortie d'une traduction en anglais du *Corde fero tristi*. L'importance de ces travaux témoigne donc d'un nouvel intérêt pour l'œuvre de Serlon et montre que les recherches doivent être poursuivies, en établissant en particulier, et pour la première fois, une édition critique accompagnée d'une traduction française et d'un commentaire qui s'appuie sur les recherches les plus récentes dans les domaines de la littérature, de la philologie et de l'histoire.

Lors du colloque international « Autour de Serlon de Bayeux, la poésie latine en Normandie (X^e-XII^e siècle) » organisé à Caen par le Craham (20-22 mars 2014), la communication qui fait l'objet du présent article avait annoncé que le travail d'édition critique et de traduction était commencé. Le projet initial d'une édition à quatre mains a été désormais élargi, pour intégrer les recherches présentées lors du même colloque par Moreed Arbabzadah. Nous travaillons actuellement à une édition critique avec une traduction bilingue (anglais, français) annotée, sur double support, papier et numérique, des poèmes de Serlon.

Après une brève histoire de l'édition des poèmes de Serlon de Bayeux, on présentera la liste des poèmes que l'on peut aujourd'hui lui attribuer et qui figureront dans l'édition. On examinera ensuite deux cas particuliers : le *Quae monachi quaerunt*, dont la tradition manuscrite est de loin la plus abondante, et le *Pro corruptibili*, qui servira d'exemple pour énoncer les critères et la méthodologie d'attribution.

2. McDONOUGH, 2002.

3. D'ANGELO, 2014.

Brève histoire de l'édition des poèmes de Serlon

La première question à résoudre est celle de l'identification des poèmes, question particulièrement difficile en raison de l'existence de plusieurs poètes homonymes aux XI^e et XII^e siècles et de la dispersion des manuscrits qui ont transmis leurs œuvres sans mention d'auteur. Aussi d'importantes erreurs d'attribution ont-elles été commises, dues notamment à la confusion de Serlon de Bayeux et de Serlon de Wilton⁴.

Les principaux acteurs de l'identification des poèmes de Serlon de Bayeux et de leur publication sont Dom Brial, qui, le premier, a tenté de dresser la liste des poèmes composés par Serlon et en a donné à lire certains, soit intégralement, soit – beaucoup plus souvent – en publiant des fragments. Thomas Wright est celui qui a publié et rassemblé en un même ouvrage le plus grand nombre de poèmes ; et l'étude de manuscrits différents a permis à André Boutemy, puis à Rolf Lenzen de découvrir trois nouvelles pièces de Serlon. D'autres spécialistes se sont efforcés de corriger les erreurs de Brial et de Wright sur la question des attributions : Meyer, Böhmer, Hauréau, Wilmart, Wattenbach, Lenzen, van Houts, D'Angelo. Nous ne reprendrons pas ici les discussions qui ont abouti à l'attribution des dix pièces que nous réunirons sous le nom de Serlon de Bayeux, mais présenterons seulement les ouvrages qui les donnent à lire aujourd'hui :

- Dans le tome XV de l'*Histoire littéraire de la France*, publiée en 1820⁵ et rééditée en 1869, Dom Brial dresse une liste d'une soixantaine de poèmes qu'il attribue à Serlon de Bayeux, tirés de trois manuscrits⁶. Le poète est identifié comme chanoine de Bayeux à cause de son témoignage vivant de la prise de la ville par Henri I^{er}. La critique a montré depuis que la plupart des poèmes relevés par Dom Brial devaient être attribués à d'autres poètes, parmi lesquels Serlon de Wilton est la principale figure, tandis que d'autres sont de Marbode de Rennes ou peut-être de Gualon, Hildebert de Lavardin, Mathieu Vendôme ou autres anonymes⁷.

L'auteur est autrement nommé *Serlo Parisiacensis* dans le manuscrit de Londres (BL Cotton Vitellius A XII), utilisé par le mauriste. Dans ce premier manuscrit, Dom Brial retient huit pièces, mais seuls les poèmes numérotés 1, 2, 5 et 6 – représentés dans le tableau ci-dessous – doivent être attribués à Serlon de Bayeux.

-
4. Sur Serlon de Wilton (1110-vers 1181), voir l'édition de Jan ÖBERG, 1965. Il faut citer aussi Serlon de Gloucester (mort en 1104), Serlon de Sées (mort en 1122), Serlon de Savigny (mort en 1158).
 5. BRIAL, 1820, p. I-XVI.
 6. La numérotation de Dom Brial indique 56 poèmes, car il regroupe parfois deux poèmes sous le même numéro.
 7. Voir HAURÉAU, 1880; BÖHMER, 1897, p. 703-738; WATTENBACH, 1892, p. 375-376; WILMART, 1922; WILMART, 1936; VAN HOUTS, 2013; BOUTEMY, 1938a.

1	<i>Versus Serlonis de capta Bajocensium civitate</i> (ou <i>Corde fero tristi, quod capta fuisti, urbs Bajocensis</i>) = 340 hexamètres léonins
2	<i>Versus Serlonis Parisiacensis ad Muriel sanctimoniam</i> (ou <i>Dum nostrum poscis carmen, quod inutile nosti</i>) = 276 hexamètres léonins
5	<i>Ad Odonem Bajocensem</i> (ou <i>Sidereos cives, nunc et per omnia dives</i>) = 30 vers léonins répartis en 15 distiques élégiaques
6	<i>Invectio ejusdem Serlonis in Gislebertum abbatem Cadomi</i> (ou <i>Secretis mensis</i>) = 94 hexamètres léonins

Il ne publie que les pièces 3 et 5 ainsi que deux distiques du poème 4, précisant qu'il a fait imprimer la pièce 1 dans le tome XI des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale et autres bibliothèques particulières*⁸. Pour la pièce 6, Dom Brial signale « qu'une main officieuse a tracé sur chaque vers une large tranche de rouge fort épais, et même raturé plusieurs mots; ce qui n'empêche pas qu'on puisse lire encore, en tout ou en partie, presque tous les vers »⁹. Il fait une brève description de la forme et du contenu des poèmes 3 et 4¹⁰, mais il ne connaît que le titre des deux dernières pièces, regroupées sous le numéro 7¹¹. Dom Brial publie seulement quelques fragments des seize poèmes qu'il extrait du manuscrit BnF lat. 3718¹² et aucun de ceux du manuscrit Vat. Reg. 344 (*olim* 1599), dont il ne connaît que les titres¹³. Mais aucune de ces pièces n'a été composée par Serlon de Bayeux.

- Thomas Wright rassemble en 1872 les œuvres satiriques du XII^e siècle, composées par des poètes « anglais »¹⁴. Il réunit sous le nom du « moine Serlon (*Serlonis monachi poemata*, II, p. 232-258) » neuf poèmes qu'il a tirés du ms BL Cotton Vitellius A XII. Ainsi, outre le *Corde fero tristi* et le *Sidereos cives*, déjà signalés et publiés par Dom Brial, on peut y lire intégralement trois nouvelles pièces que la critique a depuis retenues :

- *Dum nostrum poscis* (ou *Ad Muriel sanctimoniam*),
- *Secretis mensis* (ou *Invectio ejusdem Serlonis in Gillebertum abbatem Cadomi*),

8. BRIAL, 1827, p. 169-177.

9. BRIAL, 1820, p. V.

10. Respectivement : *De Rege Willelmo* (ou *Plus tibi fama dedit, quam posset musa Maronis*) = 21 vers (10 distiques et un hexamètre) publiés dans le tome XV ; *De Regina Mathilde* (ou *Septem majores numeramus in aethere stellas*) : seulement 2 distiques sont publiés dans le tome XV.

11. *Ad amicum absentem* ; *Ad mordacem Cynedum*.

12. BRIAL, 1820, p. VI-XII.

13. Les œuvres contenues dans le manuscrit du Vatican ne lui sont connues que par la notice que le cardinal Passionei a rédigée et envoyée aux collaborateurs de l'*Histoire littéraire*, mais que ces derniers ont négligée car elle ne donne que les titres et premiers mots de chaque pièce (BRIAL, 1820, p. XIII). Le manuscrit a ensuite été étudié par HAURÉAU, 1880, selon lequel les poèmes retenus par Brial devaient être attribués à Serlon de Wilton.

14. WRIGHT, 1872.

- *Pro corruptibili* (ou *Ad virginem Deo dicatam versus*), bien que la paternité en soit discutée¹⁵.

Dans des pages précédentes (II, p. 208-212), Wright avait édité, sous le nom simple de «Serlon (*Versus Serlonis*)», le *Rex immortalis* (ou *De filiis presbyterorum*)¹⁶, sans doute à partir du manuscrit d'Oxford, Bodl. Libr., Digby 65. Quant au *Quae monachi quaerunt*, il a été placé par Wright à la suite du *Sacrilegis monachis* ou *Invectio in monachos* de Gualon, deux poèmes tirés du manuscrit de Londres, BL Cotton Titus A XX. Bien que le savant anglais n'ait pas reconnu en Serlon l'auteur de ce poème, il a pris soin de le séparer du précédent attribué à Gualon, notant à juste titre que la facture des vers était différente¹⁷.

- En 1938, André Boutemy, ayant retrouvé deux poèmes de Serlon suite à une étude des manuscrits Oxford, Bodl. Libr. Digby 65 et London, BL, additional 24199¹⁸, a publié les textes assortis d'un appareil critique¹⁹:
 - *Questus quos fundo* (= *Invectio in militem*)
 - *Quondam miles erat* (= *Invectio in militem qui causa paupertatis seculum relinquens in monacatu divitias adeptus est*)
- En 1990, Rolf Lenzen publie le *Nos uxorati sumus* à partir du manuscrit München, Bayerische Staatsbibliothek, clm 17212²⁰.

Ainsi, chacun des dix poèmes que l'on attribue aujourd'hui à Serlon de Bayeux a été publié comme il est rappelé dans le tableau ci-dessous, à partir de divers manuscrits. À leur propos des informations bibliographiques plus détaillées figurent dans la deuxième partie de l'article.

La qualité de ces publications est cependant très inégale. Wright s'est contenté de juxtaposer les poèmes, sans les annoter, et de publier le texte d'un manuscrit sans procéder au travail critique nécessaire. Böhmer, ayant collationné un certain nombre de témoins, a pu répertorier de nombreuses erreurs de Wright, commises dans le *Corde fero tristi*, le *Rex immortalis*, le *Quae monachi quaerunt*²¹, ou le *Secretis mensis*. André Boutemy, reprenant les travaux précédents, a fait largement avancer la recherche sur Serlon et a indiqué la méthode à suivre pour des recherches ultérieures, en particulier pour des travaux d'écodotique. En effet, afin de montrer qu'il fallait attribuer à Serlon

15. WRIGHT et BÖHMER l'attribuent à Serlon de Bayeux, tandis que WILMART et ÖBERG y reconnaissent un poème de Marbode de Rennes.

16. DÜMMLER, BÖHMER, 1896, p. 579-583.

17. WRIGHT, 1872, II, p. 202.

18. BOUTEMY, 1937 et 1938b.

19. BOUTEMY, 1938a.

20. LENZEN, 1990.

21. Pour le *Quae monachi quaerunt*, par exemple, il s'est appuyé sur la *princeps* et sur la lecture, publiée par Meyer, du ms de la BL Vitellius A XII (voir *infra*).

Publication	Manuscrit utilisé	Titre du poème
Dom Brial, 1827 Wright	London, BL, Vitellius A XII	<i>Corde fero tristi (= De capta Bajocensium civitate)</i>
Dom Brial, 1820 Wright	London, BL, Vitellius A XII	<i>Sidereos cives (= Ad Odonem Bajocensem)</i>
Wright	Oxford, Bodl. Libr., Digby 65	<i>Rex immortalis (= De filiis presbyterorum)</i>
Wright	London, BL, Vitellius A XII	<i>Dum nostrum poscis (= Versus Serlonis Parisiacensis ad Muriel sanctimoniam)</i>
Wright	London, BL Vitellius A XII	<i>Secretis mensis (= Invectio ejusdem Serlonis in Gillebertum abbatem Cadomi)</i>
Wright	London, BL Vitellius A XII	<i>Pro corruptibili (= Ad virginem Deo dicatam versus)</i>
Flacius Illyricus Wright	Ms non identifié London, BL Cotton Titus A XX	<i>Quae monachi quaerunt^a</i>
Boutemy	London, BL Additional 24199 London, BL Vitellius A XII	<i>Questus quos fundo (= Invectio in militem)</i>
Boutemy	Oxford, Bodl. Libr. Digby 65	<i>Quondam miles erat (= Invectio in militem qui causa paupertatis seculum relinquens in monacatu divitias adeptus est)</i>
Lenzen	München, Bayerische Staatsbibliothek, clm 17212	<i>Nos uxorati sumus</i>
a. Sur ce poème, on trouvera des informations plus détaillées dans la suite de l'article.		

deux nouveaux poèmes qu'il publie, il a recensé l'ensemble des manuscrits contenant les œuvres de Serlon, insistant sur la nécessité de poursuivre le travail²². Ainsi, il a mis au jour un manuscrit que la critique n'avait pas encore exploité : le BnF lat. 15172, qui contient le *Quae monachi quaerunt*, amputé de ses huit premiers vers. Pour la troisième partie de son article, il a collationné plusieurs témoins de ce poème, a émis des hypothèses sur la parenté entre les manuscrits qu'il avait pu étudier et en a publié les résultats sous la forme d'un appareil critique provisoire. Pour identifier un poème de Serlon, il s'appuie sur des critères métriques, mais plus encore sur des rapprochements textuels avec

22. BOUTEMY, 1938a.

d'autres pièces de Serlon et sur des éléments liés à la vie du poète: c'est-à-dire essentiellement ses démêlés avec les moines de Saint-Étienne de Caen, dirigés par l'abbé Gilbert, et ses liens avec l'évêque Odon de Bayeux, son protecteur. On ne peut, en effet, s'intéresser à Serlon sans prendre en considération le contexte historique de cet auteur profondément ancré dans son temps et dont la satire trouve matière dans les difficultés auxquelles il est personnellement confronté. Cette étude permet même à André Boutemy de formuler une hypothèse sur la date d'écriture des poèmes ou tout du moins sur une chronologie de ceux-ci.

L'étude des choix et des habitudes stylistiques du poète, engagée par Boutemy, devra également être poursuivie pour elle-même et parce qu'elle permet parfois de conforter une attribution ou le choix d'une leçon (voir, par exemple, *vescas, infra*). Boutemy a déjà montré que Serlon était un bon lecteur des œuvres antiques, trouvant des rapprochements textuels entre le *Questus quos fundo* et certains vers de l'*Ibis* d'Ovide²³; McDonough avait qualifié la tonalité de Serlon de « neo-Juvenialan », soulignant cependant que ses poèmes ne contenaient que de rares allusions à Juvénal²⁴. L'étude mérite donc d'être plus poussée, mais elle a déjà été bien menée par Antonella Motti, dans sa « Tesi di Laurea » dirigée par Edoardo D'Angelo²⁵. Antonella Motti a noté que les sources, classiques et chrétiennes, étaient des plus variées, et a relevé des réminiscences des vers ou extraits de Plaute, Virgile, Horace, Ovide, Sénèque, Lucain, Juvénal, ainsi que Tertullien, Prudence, Paulin de Nole, Paul de Périgueux, Claudien Mamert, Corippe et Venance Fortunat.

Ainsi, Boutemy, après Böhmer, a mis en évidence la nécessité de revoir la publication de Wright concernant les poèmes de Serlon, et les critiques ainsi formulées ont été enrichies de nouvelles remarques touchant les fausses attributions, émises par Arthur G. Rigg, dans son ouvrage intitulé *A History of Anglo-Norman Literature 1066-1422*, publié en 1992²⁶. En outre, bien qu'il n'ait pas mené l'entreprise critique à son terme, André Boutemy a donné une sorte de guide méthodologique pour l'établissement d'une première édition critique globale. Edoardo D'Angelo a montré depuis qu'on pouvait aller plus loin en s'appuyant sur des critères métriques plus précis. Il a en effet repris récemment la question de l'attribution, et a pu confirmer l'hypothèse de Rolf Lenzen²⁷ à propos du *Nos uxorati sumus*²⁸.

Pour faire suite à l'ensemble de ces travaux, nous souhaitons donc établir les œuvres de Serlon à nouveaux frais, par un examen des manuscrits allié à une étude philologique, métrique et historique des poèmes reconnus comme authentiques.

23. BOUTEMY, 1938a, p. 246.

24. McDONOUGH, 2002, p. 112-113. Il note deux rapprochements: les v. 87-92 du *Questus quos fundo* rappellent Juv. 1, 165-166; le v. 67 du *Secretis mensis* (éd. WRIGHT, 1872, II, p. 253, v. 12), *Nutrix... causicorum* rappelle Juv. 7, 148, *nutricula causicorum*.

25. MOTTI, 2014, p. 60-62.

26. RIGG, 1992, en particulier p. 64-66.

27. LENZEN, 1990, a publié le *Nos uxorati sumus* dans le cadre d'une recherche consacrée aux invectives de Serlon de Bayeux contre la sodomie.

28. D'ANGELO, 2014.

Les poèmes de Serlon de Bayeux et leurs témoins

Revenons à présent aux dix poèmes qui composent l'œuvre de Serlon pour donner une brève présentation du contenu et la liste des témoins. On peut les regrouper en deux parties, comprenant, l'une, les quatre poèmes contre les moines de Caen et que l'on peut dater vraisemblablement des années 1079-1082, et l'autre, un groupe de *varia*. Chaque pièce est dénommée par son *incipit*. Cette présentation est très proche de celle qu'Elisabeth van Houts a établie dans l'Appendice 2 de son article publié en 2014, d'après la littérature critique qu'elle a rassemblée. Il semble nécessaire cependant de les reproduire pour la clarté du propos. Nous ajoutons le nombre de vers de chaque pièce et la nature du vers, une phrase de présentation du contenu et, pour certains poèmes, quelques menues corrections ou informations supplémentaires sur les témoins.

1. *Questus quos fundo* (= *invectio in militem*)

116 vers ou 58 distiques, dont l'hexamètre est léonin, dans lesquels Serlon déplore la misère à laquelle il est réduit pour avoir été dépouillé de son bien par un *miles*. Exilé, il trouve refuge auprès de son protecteur, l'évêque Odon, dont il chante les louanges.

Le poème fut composé avant le *Quae monachi quaerunt*, avant 1082, peut-être même avant 1079-1080²⁹.

- Ms London, BL Additional 24199, fol. 81r-fol. 81v³⁰ (2nde moitié du XII^e s.)
- Ms London, BL Cotton Vitellius A XII, fol. 129r (2nde moitié du XII^e s.) [incomplet: vers 68-116]
- éd. BOUTEMY, 1938a, p. 244-247
- Voir aussi BOUTEMY, 1937, p. 285; 294-295; 306-309
- N° Walther 15389

2. *Quae monachi quaerunt*

Poème de 186 hexamètres léonins consistant en une invective aux moines de Saint-Étienne de Caen, qui, ayant déjà pris à Serlon la terre de ses ancêtres, veulent aussi lui confisquer la dîme de ce domaine.

- Ms Oxford, Bodl. Libr. Auct. F. 2. 14, fol. 107v-110r (XI^e-XII^e s.)³¹: des extraits ont été publiés par P. Meyer dans son *Troisième rapport sur une mission littéraire en Angleterre et en Écosse*, *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2^e série, t. V, 1868, p. 139-149³²

29. BOUTEMY, 1938a, p. 252.

30. Ou bien p. 153-154: une pagination en chiffres arabes se trouve au-dessus de la foliotation. La pagination a été barrée sur le recto et remplacée, semble-t-il, par la foliotation.

31. Pour la datation, voir GAMESON, 1999, p. 126, n° 623. Dans l'index, sous le nom de Serlon de Bayeux, l'auteur précise que la référence Walther 14995 porte une erreur, car le poème de Serlon est placé dans Oxford, Bodleian Library, Digby 53.

32. Consultable en ligne: <http://books.google.fr/books?id=DMgWAQAIAAJ>.

- Ms Paris, BnF Lat. 16699, fol. 180v-181r (fin XII^e s.) [incomplet]³³
- Ms Paris, BnF Lat. 15172, fol. 18r-20v (fin XII^e-début XIII^e s.) [incomplet]³⁴
- Ms Oxford, Bodl. Libr., Digby 65, fol. 58r-59r (XIII^e s.)³⁵
- Ms Paris, BnF Lat. 11867, fol. 103v-104r (fin XIII^e s.) [incomplet]³⁶
- Ms Reims, Bibl. mun. 1275 (fin XIII^e s.), fol. 190r [seulement sept vers]³⁷
- Ms London, BL, Cotton Titus A XX, fol. 108v-111r³⁸ (XIV^e s.): ms qui a servi de base à l'édition de T. Wright
- Ms Oxford, Bodl. Libr., James XV, fol. 73v-76v (vers 1620-1638)³⁹
- éd. Flacius Illyricus, 1557, p. 455-461⁴⁰
- éd. WRIGHT, 1872, II, p. 202-207, corrigé par BÖHMER, 1897, p. 718-719, et par BOUTEMY, 1938a, p. 260-269
- N° Walther 15005

3. *Quondam miles erat (= invectio in militem qui causa paupertatis seculum relinquens in monacatu divitias adeptus est)*

58 hexamètres léonins montrant comment un chevalier surnommé *Sine re* « Sans avoir » s'est enrichi en devenant moine. Peut-être s'agit-il de Gilbert, abbé de Saint-Étienne.

- Ms Oxford, Bodl. Libr., Digby 65, fol. 8r (XIII^e s.)
- éd. BOUTEMY, 1938a, p. 255-257
- N° Walther 16348

4. *Secretis mensis (= invectio ejusdem serlonis in gillebertum abbatem)*

93 hexamètres léonins⁴¹ dressant un portrait de l'abbé Gilbert et dénonçant en particulier sa glotonnerie et son ivrognerie. Daté de 1079-1082.

- Ms Berlin, Staatsbibl. Preussischer Kulturbesitz, Phillipps 1694, fol. 127-v (XIII^e s.) [incomplet: v. 1-63]
- Ms London, BL Vitellius A XII, fol. 112v-113r (2^{nde} moitié du XII^e s.)

33. Consultable sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9067151s>.

34. Consultable sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9077714v>.

35. Pour une description du manuscrit, voir MACRAY, HUNT, WATSON, 1999, p. 67-58 [consultable en ligne : <https://databank.ora.ox.ac.uk/miscoll/datasets/QuartoDigby/Digby.pdf>].

36. Consultable sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90667289>.

37. WATTENBACH, 1893, p. 517 [consultable en ligne : http://www.digizeitschriften.de/dms/img/?PID=PPN345858530_0018%7Clog40].

38. Ancienne numérotation barrée : 105v-108r.

39. Notice du manuscrit dans *A Summary catalogue of Western Manuscripts...*, p. 757.

40. Consultable en ligne : <http://books.google.fr/books?id=lvVVAAAAcAAJ>.

41. On compte 94 vers dans l'édition de Wright, mais le vers 31 doit être supprimé.

- Ms Reims, Bibl. mun. 1275/743, fol. 177r (fin XIII^e s.) [incomplet: v. 1-63]
- éd. WRIGHT, 1872, II, p. 251-254; corrections de Böhmer, 1897, p. 717-718
- éd. WATTENBACH, 1892, p. 375-376 [incomplet: v. 1-63]⁴²
- N° Walther 17444

5. *Dum nostrum poscis* (= *versus serlonis parisiacensis ad murielem sanctimoniam*)

281 hexamètres léonins dédiés à la none Muriel: le poète félicite Muriel de ses vœux, vantant le mariage céleste et dénonçant dans une violente diatribe le mariage terrestre.

- Ms London, BL Vitellius A XII, fol. 109r-110v⁴³ (2^{nde} moitié du XII^e s.)
- éd. WRIGHT, 1872, II, p. 233-240; corrections de BÖHMER, 1897, p. 716-717
- Voir BOUTEMY, 1935, p. 242-243 et *ibid.* 1938a, p. 250-251
- N° Walther 4912

6. *Rex immortalis* (= *defensio pro filiis presbyterorum*)

140 hexamètres léonins défendant le droit à la prêtrise des fils de prêtres. Le poème est daté par BÖHMER, 1897, p. 722-724, de 1095-1096.

- Ms Cambridge, Corpus Christi College 190, p. 361 (fin XI^e s.)
- Ms Città del Vaticano, Vat. Reg. 598 (*olim* 1382), fol. 8v (XII^e s.)
- Ms Oxford, Bodl. Libr., Laud Lat. 86 (*olim* 654), fol. 119r-122r (XIII^e s.)
- Ms Oxford, Bodl. Libr., Digby 65, fol. 8v-9v (XIII^e s.)
- éd. DÜMMLER et BÖHMER, *MGH, Libelli de Lite*, III, 1896, p. 579-583
- éd. WRIGHT, 1872, II, p. 208-212
- Voir aussi BÖHMER, 1897, p. 722-724; BOUTEMY, 1938a, p. 242; VAN HOUTS, 2014
- N° Walther 16733

7. *Sidereos cives* (= *ad odonem bajocensem episcopum*)

Épître de 30 vers ou 15 distiques, dont l'hexamètre est léonin, vantant les mérites d'Odon. Le poème fut composé sans doute juste après la mort de Guillaume le Conquérant, en septembre 1087.

- Ms London, BL Vitellius A XII, fol. 113-v (2^{nde} moitié du XII^e s.)

42. Consultable en ligne: <https://archive.org/stream/neuesarchiv17geseuoft#page/348/mode/2up>.

43. Une ancienne numérotation donne 106r-107v.

- éd. BIAL, 1820, p. IV-V
- éd. WRIGHT, 1872, II, p. 254; corrections de BÖHMER, 1897, p. 718
- N° Walther 18175

8. *Corde fero tristi* (= *versus serlonis capta baiocensium civitate*)

339 hexamètres léonins faisant le récit de la prise de Bayeux par Henri I^{er} Beauclerc en 1105. Le poème a été composé sans doute très peu de temps après l'incendie de la ville.

- Ms London, BL Vitellius A XII, fol. 110v-112v (2nde moitié du XII^e s.)
- éd. BIAL, 1827, p. 169-177⁴⁴
- éd. WRIGHT, 1872, II, p. 241-251
- Voir VAN HOUTS, 2014 avec une traduction anglaise par M. Arbabzadah (Appendice 3)
- N° Walther 3316

9. *Nos uxorati sumus*

44 hexamètres léonins dénonçant la sodomie et l'homosexualité.

- Ms München, Bayerische Staatsbibliothek, clm 17212, fol. 27r (XIII^e s.)
- éd. LENZEN, 1990, p. 189-190
- éd. et trad. BOSWELL, 1980, p. 400 (trad. fr. 1985, p. 502-505)
- Voir aussi D'ANGELO, 2014

10. *Pro corruptibili* (= *ad virginem deo dicatam versus*)

34 hexamètres léonins vantant les mérites d'une vierge consacrée à Dieu.

- Ms London, BL Vitellius A XII, fol. 110 (2nde moitié du XII^e s.)
- éd. WRIGHT, 1872, II, p. 240-241
- éd. BEAUGENDRE, 1708, col. 1561-1562⁴⁵. Pour le *Pro corruptibili*, col. 1561-1562⁴⁶. Il s'agit de l'édition du ms de Tours, Bibl. mun. 890 [anciennement Saint-Gatien 164] (Recueil de poésies latines de divers auteurs, principalement d'Hildebart et de Marbode; seconde moitié du XII^e s., détruit dans l'incendie de 1940)

44. Voir aussi la réédition : BIAL, 1833, p. XCI-XCVII.

45. Consultable en ligne : <https://books.google.fr/books?id=PIUZ-p-MsLMC&pg=PR49&dp=PR49>.

46. L'édition a été reprise à l'identique dans *PL* 171 (éd. J.-P. Migne), 1854, col. 1465-1780 (pour le *Pro corruptibili*, col. 1654, consultable en ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58074667>). Voir aussi : WILMART, 1936, p. 3-40, 145-181 et 245-258.

Sigles:

A: London, BL Additional 24199

V: London, BL Cotton Vitellius A XII

v: Città del Vaticano, Vat. Reg. 598

C: Cambridge, Corpus Christi College 190

L: Oxford, Bodl. Libr. Laud Lat. 86

T: London, BL, Cotton Titus A XX

D: Oxford, Bodl. Libr., Digby 65

R: Reims, Bibl. mun. 1275/743

Ph: Berlin, Staatsbibl. Preussischer Kulturbesitz, Phillipps 1694

M: München, Bayerische Staatsbibliothek, clm 17212

P: Paris, BnF Lat. 15172

G: Paris, BnF Lat. 11867

S: Paris, BnF Lat. 16699

J: Oxford, Bodl. Libr., James XV

B: Oxford, Bodl. Libr. Auct. F. 2. 14

t: Tours, Bibl. mun. 890

		A	V	v	C	L	T	D	R	Ph	M	P	G	S	J	B	t
1	<i>Questus quos fundo</i>	•	•														
2	<i>Quae monachi quaerunt</i>						•	•	•			•	•	•	•	•	
3	<i>Quondam miles erat</i>							•									
4	<i>Secretis mensis</i>		•						•	•							
5	<i>Dum nostrum</i>		•														
6	<i>Rex immortalis</i>			•	•	•		•									
7	<i>Sidereos ciues</i>		•														
8	<i>Corde fero</i>		•														
9	<i>Nos uxorati</i>										•						
10	<i>Pro corruptibili</i>		•														•

Comment éditer le *Quae monachi quaerunt*

Le *Quae monachi quaerunt* est le poème de Serlon dont on conserve le plus grand nombre de témoins. Aucun éditeur n'en a fait jusque-là une lecture complète. Thomas Wright a publié le texte à partir du manuscrit de Londres Cotton Titus A XX, et, dans les travaux cités précédemment, Böhmer a proposé quelques corrections suite à la lecture des extraits publiés par Paul Meyer (v. 1-11; 66-86; 162-186) et de la *princeps*, et André Boutemy a complété ce travail après avoir collationné les trois manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale. Il a tenté de montrer les parentés entre ces témoins, ce qui lui a permis d'établir un appareil critique provisoire. Ces lectures partielles doivent donc être complétées, mais parfois aussi corrigées, car, bien que les critiques du texte de Thomas Wright soient le plus souvent justifiées, elles ne sont pas exemptes d'erreurs. Nous ne donnerons pas ici une édition, ni une traduction de ce poème : nous en résumerons seulement le contenu, puis énoncerons les principes méthodologiques pour l'édition que la lecture exhaustive des manuscrits permet d'établir.

Dans ce poème, Serlon ne cache pas sa haine pour les moines qui l'ont spolié du domaine de ses pères et s'en prennent à la dîme qui lui revient. Ces moines ne sont pas nommés, mais on sait qu'il s'agit des moines de Saint-Étienne de Caen. Serlon dénonce leur rapacité et leur cruauté envers l'indigent. Il les accuse de s'enrichir par l'usure (v. 1-64). Il rappelle ensuite qu'il a pu échapper à leur pillage grâce à Odon, dont il fait les louanges, célébrant en particulier son courage et sa justice (v. 65-89). Serlon reprend l'enchaînement de ses invectives, comparant à la vermine ce troupeau de moines qui prend possession de tout et montrant la corruption qui atteint quiconque prend l'habit noir ; puis il les accable de sa malédiction (v. 90-118). Vient ensuite la présentation d'un homme pauvre, devenu riche et gros dès qu'il eut pris l'habit (v. 119-140). Dès lors Serlon dénonce la glotonnerie et l'embonpoint des moines qui s'opposent à la tempérance des frères cloîtrés, les *fratres inclusi* (v. 141-161). Dans un nouveau récit, Serlon raconte comment il a été attaqué par des moines, qui, pareils à des démons, se sont rués sur lui, alors qu'il transportait des pierres qu'il avait extraites d'une carrière commune pour réparer sa maison. Ils auraient confisqué ses bœufs et le chariot, si Odon n'était pas intervenu (v. 162-171). Il adresse alors une prière à l'évêque, lui promet les services de sa Muse et prédit le châtement que ne manqueront pas de subir les moines (v. 172-177). Après avoir menacé les coupables de dénoncer des crimes bien pires s'ils ne se repentent pas, Serlon achève son poème en priant Rome de châtier « le troupeau déchaîné » (v. 178-186).

Concernant le texte du *Quae monachi quaerunt*, la lecture exhaustive des témoins permet d'aller plus loin que Boutemy. Afin de faciliter le propos, nous rappelons dans le tableau ci-dessous quels sont les sigles utilisés pour chaque manuscrit, et indiquons, le cas échéant, les lacunes de chacun.

Bien qu'il convienne de garder la plus grande prudence, comme l'a fait remarquer très justement André Boutemy, en raison de la complexité de la

Sigles ^a	Mss et éditions	datation	état du texte
B	Oxford, Bodl. Libr., Auct. F. 2. 14, fol. 107v-110r (extraits publiés par Meyer)	XI ^e -XII ^e s.	texte complet
S	Paris, BnF Lat. 16699, fol. 180v-181r	fin XII ^e s.	manquent les vers 31-32 ; 34-37 ; 61-62 ; 132-186. Les vers 76-77 sont intervertis ; deux vers sont interpolés entre les vers 116 et 117.
P	Paris, BnF Lat. 15172, fol. 18r-20v	fin XII ^e -début XIII ^e s.	manquent les vers 1-13 ; 31-32 ; 34-37 ; 61-62 ; 105-106 ; 110-113, et les vers 174-177 ont été remplacés par 174a-176a
D	Oxford, Bodl. Libr., Digby 65, fol. 58r-59r	XIII ^e s.	manque le vers 61
G	Paris, BnF Lat. 11867, fol. 103v-104r	fin XIII ^e s.	manquent les vers 129-186
R	Reims, Bibl. mun. 1275, fol. 190r	fin XIII ^e s.	contient 7 vers qui se succèdent dans l'ordre suivant 120, 123, 124, 121, 126-128
T	London, BL, Cotton Titus A XX, fol. 108v-111r	XIV ^e s.	manquent les vers 183-186
J	Oxford, Bodl. Libr., James XV, fol. 73v-76v	vers 1620-1638	texte complet
Flacius	Flacius Illyricus (<i>ed. pr.</i> établie à partir d'un ms non identifié qu'on appellera F)	1557	manquent les vers 31-32 ; 34-37 ; 61-62 ; 161
Wright	Th. Wright	1872	manquent les vers 183-186
a. Pour G, S et B, nous conservons les sigles établis par BOUTEMY, 1938a, p. 264, n. 2 ; nous remplaçons, en revanche, V (Paris, BnF lat. 15172) par P, F par Flacius, W par Wright et nommons T le Cotton Titus A XX.			

transmission, lorsqu'il s'agit comme ici d'anthologies, on peut tenter de tirer plusieurs enseignements des informations présentées dans ce tableau et de la lecture comparée des témoins.

1/ Les manuscrits P, S et celui qui a servi à l'édition *princeps* (F) sont probablement dérivés d'un même hyparchétype, dans lequel il manquait les vers 31-32, 34-37 et 61-62, et qui devait présenter, par opposition à tous les autres témoins, les vers 174a-176a au lieu des vers 174-177. D'une part, l'absence des vers 132 à 186

et l'ajout de deux vers interpolés dans S⁴⁷, d'autre part, la perte des vers 105-106 et 110-113 dans P, amènent à penser que F est le plus fidèle à l'hyparchétype. Cependant, en l'absence de ce témoin, il est difficile d'aller plus loin, car, outre que le vers 161 ne fait défaut que dans la *princeps*, il semble que Flacius Illyricus soit intervenu sur le texte dont il a disposé. On trouve en effet dans sa publication certaines variantes spécifiques, dont la nature laisse penser parfois à une correction plutôt qu'à une mélecture⁴⁸. Aucune autre variante n'oppose ces trois manuscrits à tous les autres, sauf en 119 : *ac* B J D G T] et P S Flacius⁴⁹. Ils présentent chacun des variantes indépendantes, mais S apparaît comme le plus corrompu. Si plusieurs variantes de S peuvent résulter d'une mésinterprétation d'une abréviation ou d'une suite de jambages, d'autres s'expliquent difficilement. Ainsi, au vers 53 : *non in vos turpia* B J D T F] *non in nos turpia* G *non in vos talia* P *de vobis nil ego* S. Ce dernier manuscrit présente néanmoins la bonne leçon contrairement à P et Flacius au v. 131 *sic libat* B J D S T] *sicque bibat* P Flacius, tandis qu'au vers 107, on a *cui sit nigra* B J S T] *nigra cui sit* D P G Flacius. Dans la partie du poème perdue par S, on peut opposer clairement P Flacius à B J D T, aux vers 159 et 172. Il semble donc qu'on puisse supposer l'existence d'au moins deux intermédiaires supplémentaires, l'un étant l'hyparchétype de P et du témoin de Flacius, et l'autre, celui de S.

2/ Faut-il penser que les 6 témoins restants – nous ne pouvons rien dire de R⁵⁰ – appartiennent à une même branche de manuscrits ?

Il est clair que Thomas Wright s'est servi du ms T : les vers 183-186⁵¹ leur manquent à tous deux, et ils présentent un très grand nombre de variantes communes, assez souvent spécifiques⁵². Wright s'est parfois écarté de son modèle, sans qu'il soit aisé de savoir s'il s'agit de conjectures ou de mélectures⁵³.

Les manuscrits B et J sont les deux seuls à présenter un texte complet⁵⁴, ils sont très semblables par le détail et s'opposent parfois ensemble à tous les

47. Ces deux vers ne sont donnés que par S et présentent une rime finale au lieu d'être léonins comme dans le reste du poème. *Qui monachos symoniachos mercede tuetur, / Cum monachis symoniac(h)is dampnandus habetur.*

48. Ainsi, le vers 46 *cur anathema pati non horretis scelerati*, sur lequel s'accordent tous les témoins est corrigé par Flacius en *aspera jura pati non vultis, quam scelerati*. D'autres variantes lui sont propres aux vers 26, 28, 56, 58, 74, 76, 77, etc.

49. On peut ajouter 2 occurrences, où P, S, Flacius s'accordent ensemble avec d'autres à une partie des manuscrits 70 *cujusque nocere volentes* B J P S Flacius : *dura* (*dure* D G) *per singula gentis* D G T Wright ; 124 *replerant* D G R T : *replebant* B J P S Flacius (nous n'introduisons pas l'espace entre B et J, car J est une copie de B : voir *infra*).

50. Outre que l'ordre des 7 vers est passablement troublé, ce manuscrit présente plusieurs variantes spécifiques. Ainsi, pour le seul vers 121 : *hunc habitum nactus] post monachus factus* R ; *finiat] desinat* R.

51. BOUTEMY, 1938a, p. 269, n. 2, considère le texte de Thomas Wright comme une « version édulcorée au regard des vers correspondants dans les mss V [= P] et F [= Flacius] » et il s'interroge ainsi : « est-ce la même volonté d'atténuer la violence du morceau qui a fait disparaître du ms utilisé par Wright les 4 vers de la fin ? ».

52. Par exemple v. 38 : *acuit] acuunt* T Wright ; 47 *quae] qui* T Wright ; 66 *tardus] odardus* T Wright ; 89 *laevum] saevum* T Wright ; etc.

53. On pourrait citer de nombreux exemples : v. 75, 88, 105, 111, 112, etc.

54. BOUTEMY, 1938a, p. 268, se fiant à tort à MEYER, 1868, p. 148, qui avait déclaré que le manuscrit présentait environ 150 vers, avait pensé que B présentait une « version abrégée de quelques vers ».

autres témoins. J présente cependant quelques variantes par rapport à B, qui lui sont propres⁵⁵. On pourra en conclure sans hésiter que Richard James, copiste de J, s'est très probablement servi de B – et non de D – pour transcrire le poème de Serlon⁵⁶. Le poème, tel qu'il est transmis par B, est le plus souvent très clair du point de vue du sens, et le vers est conforme aux habitudes de Serlon. En outre, le manuscrit ayant été daté de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle, il s'agit sans doute d'une copie intervenue après un nombre réduit d'intermédiaires.

Quelques fautes, spécifiques à BJ, peuvent avoir été commises par le copiste de B lui-même : v. 93 *boni* D P S G T Flacius] *mali* BJ; v. 134 *vel* D P T Flacius] *nec* BJ et J¹ mg.⁵⁷; v. 146 *monachalis* D P T Flacius] *monialis* BJ; v. 149 *escis* D P T Flacius] *estis* BJ Wright⁵⁸. Deux leçons sont encore sujettes à discussion : 129 *normae* D P S T Flacius] *formae* BJ; 130 *distentus* D P S T Flacius] *distrahitur* BJ.

On compte 5 autres variantes, qui, en revanche, sont communes à d'autres manuscrits, et peuvent appeler un commentaire plus complet :

- v. 98 *depraedando* D P S G Flacius] *deprecando* BJ *nimis orando* T Wright. Pour le sens et la prosodie, le verbe *depraedando* dans le vers *Vel depraedando vel dando vel insidiando* convient parfaitement dans ce poème où Serlon entend dénoncer les déprédations des moines de Saint-Étienne de Caen. *Dēprēcando* de B, en revanche, doit être écarté pour des raisons de prosodie. Quant au *nīmīs ōrando* de T, il s'apparente à une correction, visant peut-être à résoudre la difficulté posée par *deprecando*. Cependant, cette hypothèse ne suffit pas à affirmer que B et T dérivent d'un même hyparchétype, et d'autres lieux variants doivent être examinés.
- v. 117 *votum* D P S G Flacius] *totum* BJ *novum* T Wright. Les mélectures de B et T semblent indépendantes. Elles ne font pas sens, et T fait une faute contre la prosodie (*nec votum frangam quin acriter omnia tangam*).
- v. 122 *vescas* D P S¹ G Flacius] *festas* BJ S T Wright. La leçon *vescas* est sûre d'après ce qu'enseigne la comparaison avec le *Dum nostrum poscis*, v. 109 : *Nec illi vescam praebet parcissimus escam*, et le *Corde fero tristi*, v. 203 : *nunc temptans escas non ante quidem mihi vescas*. L'accord de B et T pourrait confirmer l'existence d'un hyparchétype, mais on peut aussi penser à une

55. Ainsi, v. 9 *spoliat quae* B S G Flacius] *spoliatque* D T ut vid. *spoliat quod* J *spoliat quia* Wright; v. 14 *vos non* B D P S T Flacius] *non vos G quos non* J; v. 23 *jus* B D P S G T] *vis* J Flacius (ici la faute commune à J et Flacius s'explique aisément par une mésinterprétation des jambages, qui a pu être faite indépendamment); v. 183 *et* B D P T Flacius] *aut* J.

56. BOUTEMY, 1938a, p. 262, avait suggéré que J était « le dérivé probable » de D, ce qui est impossible pour le poème de Serlon, ne serait-ce qu'à cause des lacunes ou omissions spécifiques à D, voir *infra*.

57. C'est le sens des vers qui nous conduit à rejeter *mali* et *nec* de B.

58. L'opposition est ici purement graphique (*ci/ti*), et donc non déterminante, comme en témoigne l'adoption par Wright de la leçon de B aux dépens de T, mais elle constitue une difficulté pour l'établissement du texte. Les deux leçons sont acceptables du point de vue syntaxique et prosodique : c'est le sens qui nous amène à rejeter B, contrairement à l'habitude.

faute commise indépendamment d'après la leçon de S avant correction de la première main⁵⁹.

- v. 124 *replerant* D G R T] *replebant* BJ P S Flacius. Ici, *replebant* doit être rejeté au profit de *replerant* dans le vers léonin : ([...] *pulter, olus atque legumen/*) *tunc cibus ejus erant nec eum satis ista replerant*, car ailleurs dans le poème, la rime bisyllabique est toujours parfaite.
- v. 125 *ut tulerit* D P S G : *ut tulerat* BJ *et tulerat* T Wright *cum tulerit* Flacius. Le futur antérieur *tulerit* s'impose, d'après le futur du vers suivant (*Ut tulerit pannos per tres aut quattuor annos, / Aer, terra, mare vix hunc poterunt satiare*).

Outre les vers 129 à 186 perdus, G présente un grand nombre d'omissions et de variantes qui lui sont propres⁶⁰. Il en est de même, dans une moindre mesure, pour D⁶¹. Ils descendent probablement chacun de 2 hyparchétypes distincts, dénués des lacunes spécifiques à la première branche, comme des variantes spécifiques à B et à T, mais qui présentaient des erreurs qui leur étaient propres. Une seule variante permet d'opposer ensemble D et G à tous les autres manuscrits, au v. 64 *gens me* BJ P S T Flacius] *me gens* D G. Plus probante sans doute pour les rapprocher ensemble de T est la variante commune du v. 70 *cujusque nocere volentis* BJ P S Flacius : *dura* (*dure* D G) *per singula gentis* D G T Wright⁶². Par ailleurs, quelques rares variantes sont communes à D ou G et à l'un ou l'autre manuscrit de la première branche⁶³; une enfin réunit D et G à P et Flacius (voir v. 107 déjà cité).

Malgré l'impossibilité d'établir un stemma *codicum* faisant apparaître une filiation claire entre les différents témoins, la lecture précise de chacun d'eux conduit à suivre essentiellement les principes suivants pour l'établissement du texte et de l'apparat critique.

1. Le ms B, qui a peut-être été copié du vivant de Serlon, est le témoin le plus fiable : il donne à lire un texte clair et complet.
2. Les autres manuscrits sont tous corrompus par un nombre important d'erreurs. Ils appartiennent à au moins deux familles différentes, dont la première regroupe les mss P, S et F. En dehors des lacunes qui caractérisent cette famille, la plupart des variantes qui affectent ces témoins sont spécifiques à un ou deux d'entre eux, si bien que l'accord des autres contribue le plus souvent à conforter le témoignage de B.
3. Ainsi, dans les quelques cas, indiqués ci-dessus, où B est manifestement fautif, une leçon fiable du point de vue du sens, de la syntaxe et de la prosodie est

59. Une seule autre occurrence présente l'accord B T S contre P D G Flacius, au v. 107 : *cui sit nigra* BJ S T] *nigra cui sit* D P G Flacius. Pour cette occurrence, aucun indice sémantique ou prosodique ne permet de décider. On choisira donc la leçon donnée par le manuscrit le plus sûr.

60. Omissions de G : v. 12 *satis*; v. 39 *fremit*; v. 74 *me*; v. 96 *horum*.

61. Omissions de D : v. 43 *sors*; v. 61 en entier; v. 65 *haec*.

62. Au v. 73, il s'agit peut-être d'une variante graphique : *scit* BJ P S Flacius] *sit* D G T Wright; voir aussi v. 176 *collaudat* BJ : *collaudans* D T Wright.

63. Au v. 20 *vestri* BJ D T] *nostri* P S G Flacius; v. 68 *grex me* BJ D P S T] *me grex* G Flacius; v. 166 *ille* BJ T] *ecce* D P Flacius.

donnée soit par tous les autres manuscrits, soit, quand B s'accorde notamment avec T, avec au moins l'un des trois manuscrits appartenant à la première branche définie ci-dessus (P, S, F), voire aussi avec un autre (D et/ou G).

4. Pour confirmer une leçon, le recours à la comparaison avec les autres poèmes de Serlon et l'examen de ses habitudes lexicales et stylistiques peut s'avérer utile (on a vu ici le choix de *vescas*, v. 122).
5. Le manuscrit J, copie de B, n'apporte rien à l'établissement du texte et ne devra pas figurer dans l'apparat critique.
6. Thomas Wright a publié le manuscrit T et présente quelques écarts au regard du manuscrit, qui s'apparentent plus à des mélectures qu'à des conjectures. Il sera donc inutile aussi de le faire apparaître dans l'apparat critique.

Ces principes permettent de résoudre pratiquement toutes les difficultés du texte. Il reste cependant au moins un extrait dont le sens présente quelque obscurité : il s'agit des vers 174a-176a qui n'apparaissent que dans les témoins P et Flacius. Le sens des vers précédents est clair : Serlon a bénéficié de la protection d'Odon contre les moines qui ont attaqué le chariot de pierres nécessaires à la réparation de sa maison. Le poète remercie donc Odon de son action, et continue, d'après B, de s'adresser à l'évêque pour lui promettre les services de sa poésie (v. 174-175) ; au contraire, dans les deux vers suivants, il annonce, semble-t-il, le châtement prochain de ses ennemis :

174 *At promitto tamen dare quod¹ poterit famulamen*
 175 *officiosa meae modulatio Calliopeae.*
 176 *Te, venerande pater, collaudat² cetus³ et ater,*
 177 *non impune feret mea quod querimonia meret.*

¹ quod B D] qui T ² collaudat B] collaudans D T ³ cetus B D] caecus T

« Mais je promets, cependant, de mettre à ton service, autant que je pourrai, le chant empressé de ma chère Calliope. Celle-ci te comble de louanges, vénérable père, et cette noire assemblée ne manquera pas de subir le châtement que ma plainte obtiendra ».

En revanche, dans les vers de P et Flacius, Serlon coordonne deux *adunata*, pour exprimer l'impossibilité de sa réconciliation avec les moines de Saint-Étienne :

174a *Pax erit agnorum stabilis prius atque luporum*
 175a *et prius ipsorum dilector ero¹ monachorum,*
 176a *quam benefactorum mea sit mens immemor horum.*

¹ dilector ero Flacius] delictorum cor P

« Les agneaux et les loups connaîtront une paix durable, et je serai l'ami de ces moines, avant que mon âme oublie tes bienfaits ».

Ces deux extraits sont composés l'un comme l'autre d'hexamètres léonins, selon les habitudes métriques de Serlon, mais les rimes finales des vers de P et Flacius sont peu habituelles. Faut-il y voir la volonté du poète de rendre cet extrait plus solennel ?

**Pour un « canon serlonien » :
critères et méthodologie d'attribution de textes à Serlon de Bayeux**

En 1965, Jan Öberg, auteur d'une excellente édition critique des poèmes de l'abbé Serlon de Wilton, écrivait qu'une édition critique des œuvres de Serlon de Bayeux « serait fort souhaitable ». Mais, il ajoutait que, de son point de vue, « un tel examen ne permettra[it] pas de découvrir d'autres œuvres de Serlon de Wilton »⁶⁴. En vérité, le problème heuristique peut parfaitement être inversé : c'est un petit exemple des revers de fortune, tant du point de vue biographique que critique, qu'a subi Serlon de Bayeux jusqu'aujourd'hui. Concernant ses malheurs personnels, Serlon nous en parle lui-même dans ses poèmes ; quant à la critique, elle a débattu sur la question de l'attribution des poèmes (comme on l'a rappelé ci-dessus), mais très peu sur la figure et l'œuvre de Serlon. Seule Elisabeth Van Houts a fait une excellente présentation de la production poétique de Serlon, dans une mise au point rigoureuse et scientifiquement établie⁶⁵.

La *koiné* linguistique et stylistique de la poésie (en Normandie et ailleurs) de la fin du XI^e siècle ne facilite pas la distinction entre la production poétique de Serlon et celles d'autres poètes contemporains, comme Serlon de Wilton, Marbode de Rennes, Hildebert de Lavardin, et d'autres intellectuels importants de la vallée de la Loire ou d'Angleterre aux XI^e et XII^e siècles. En même temps, il est difficile de croire qu'un poète aussi exubérant que Serlon de Bayeux ait écrit seulement une dizaine de poèmes. Il est probable que d'autres pièces sont cachées, plus ou moins de façon anonyme, dans les nombreux manuscrits qui contiennent la poésie d'origine française ou anglaise du XI^e et du XII^e siècle. Mais la tâche est difficile, car l'attribution critique doit être fondée sur des données solides. À ce sujet, nous voudrions proposer ici un système de critères (ou « canon serlonien ») qui pourrait servir à déterminer, ou au moins à rendre plus ou moins probable, l'attribution d'une pièce à Serlon. En voici les éléments de caractérisation :

- A. tradition manuscrite
- B. idéologie et contenu
- C. style
- D. sources
- E. choix du mètre et nature de la rime
- F. métrique

Nous fixerons ici notre attention sur une de ces attributions, et notamment sur un poème qui a été exclu du dossier serlonien : le poème *Pro corruptibili* (n° Walther 14745)⁶⁶, attribué à Serlon par Wright et Böhmer, mais refusé par Wilmart et par Öberg, qui l'attribuent à Marbode de Rennes⁶⁷. Voici le texte :

64. ÖBERG, 1965.

65. VAN HOUTS, 2013.

66. WALTHER, 1969.

67. Attribution à Marbode de Rennes : WILMART, 1936 (selon lequel l'article de Heinrich Böhmer est « une étude si embrouillée qu'on ne saurait en recommander la lecture », p. 38 et 240) et ÖBERG, 1965.

1 Pro corruptibili plenoque dolore cubili,
 quo maculat nuptas brevis et culpanda voluptas,
 nec moderata satis per amorem posteritatis^a
 quoque dies partus cruciatos dissipat artus,
 5 es sortita torum quem nec pressura dolorum
 nec timor infestat, nec sordida culpa^b molestat.
 In quo Rex regum jacet, et, sua^c gloria, tecum;
 cujus ad amplexus non est corruptio sexus,
 qui te foecundat, cujus te gratia mundat,
 10 de quo quando paris nova gaudia non cruciaris,
 germina virtutis generans mercede^d salutis.
 Qui senium nescit, cui lux collata nigrescit,
 quem sol miratur, quem luna pavens veneratur,
 qui caelum fecit, terrae fundamina jecit,
 15 cujus figmentum magni maris est elementum,
 imperio cujus nitor extitit aeris hujus.
 O nimium felix, si nosceris^e esse fidelis
 connubio tanto, cujus praeconia canto,
 debeo non quantum, sed quantum suppeto tantum.
 20 Obsecro te nolis pariturae^f gaudia prolis,
 nec sponsum speres, cui^g non sit forsitan haeres,
 cujus vel cari possis de morte gravari,
 vel non dilecti^h vita ceuⁱ funere plecti.
 Castis juncta choris nunc diceris aula pudoris;
 25 angelicus coetus servat tibi praemia^j laetus,
 caeli virtutes cupiunt tibi ferre salutes;
 sponsam mirantur quotquot sponso famulantur.
 Ipsa parens Christi, quam sponte secuta fuisti,
 te contemplatur, te diligit et veneratur.
 30 Hiscine contemptis tradas tua munera ventis,
 et de regina - sed sit procul ista ruina! -
 inter spurcitas carnales concuba fias
 vilis personae, sub tristi^k condicione?
 An fieri malis praedatio^l daemonialis^m,
 35 quam pretio morum mercari regna polorum.

^a nec – posteritatis *Beaugendre*] *om. V Wright*; ^b culpa *Beaugendre*] cura *V Wright*;
^c sua *Beaugendre*] tua *V Wright*; ^d mercede *Beaugendre*] virtute *V Wright*; ^e nosce-
 ris *Beaugendre*] niteris *V Wright*; ^f pariturae *Beaugendre*] periturae *V Wright*; ^g cui
Beaugendre] cum *V Wright*; ^h dilecti *Beaugendre*] delecti *V Wright*; ⁱ ceu *Beaugendre*]
 cui *V Wright*; ^j praemia *Beaugendre*] munera *V Wright*; ^k tristi *Beaugendre*] tali *V*
Wright; ^l praedatio *Beaugendre*] praecatio *V Wright*; ^m daemonialis *V Beaugendre*]
 daemonialis *Wright*.

A. Tradition manuscrite

Le poème *Pro corruptibili* a été transmis par deux manuscrits : le codex London, BL, Cotton Vitellius A XII et le codex Tours, Bibl. mun. 890 [anciennement

Saint-Gatien 164], brûlé dans l'incendie de 1940, mais édité par Beaugendre. Le tableau des manuscrits donné plus haut montre simplement que le *Pro corruptibili* est transmis tout d'abord par le témoin qui contient le plus grand nombre de textes serloniens. Il s'agit d'un indicateur important pour l'attribution des pièces.

B. Idéologie et contenu

Sur le plan idéologique, le thème principal du *Pro corruptibili* défend l'idée que «le mariage divin (le fait de devenir une moniale) vaut mieux que le mariage charnel»: ce sujet est aussi traité dans le poème dédié par Serlon de Bayeux à Muriel: *Quod nostrum poscis*.

C. Correspondances textuelles

Bien qu'il ne compte que 34 ou 35 vers, le *Pro corruptibili* présente suffisamment de correspondances textuelles avec les autres poèmes de Serlon, comme en témoigne le tableau suivant:

	Pro corruptibili	Dum nostrum poscis	Secretis mensis	Questus quos fundo	Quae monachi quaerunt
I.	1. Pro corruptibili plenoque dolore cubili	22 Et pereunte cito corruptibilique marito 25 Qui tibi pro vili dat coelica regna cubili			
II.	4. Quoque dies partus cruciatos dissipat artus	Inde dolor partus quassos ita dissipat artus	Cui labor et partus angustia dissipat artus		
III.	16. Imperio cuius nitor extitit aeris huius			Ecclesiam cuius fraus et furor opprimit huius	
IV.	19. Debeo non quantum, sed quantum suppeto tantum	Nec volvens tantum quod possis dicere quantum	A glacie quantum uis discrepat ignea tantum		

V.	34. An fieri malis predatio demonialis [demonicalis <i>Wright</i>]				Ingluvies talis labes est demonialis. Nostris laeta malis, mala gens, sors demonialis
----	---	--	--	--	---

Sur les citations extraites, au moins trois (I, II, V) présentent une parenté presque littérale, et semblent démontrer que l'auteur du *Pro corruptibili* est le même que celui des autres poèmes cités. En outre, bien que la leçon *tristi* (v. 33) soit préférable à *tali*, dans l'expression *sub tali condicione*, d'après le texte établi par Beaugendre, on ne peut pas écarter totalement l'adjectif *tali* d'après le *Dum nostrum: vivunt matronae tali sub condicione*. L'identité de la structure verbale de plusieurs rimes est aussi remarquable.

D. Sources

En outre, certaines sources littéraires du *Pro corruptibili* sont communes aux poèmes sûrement écrits par Serlon de Bayeux:

	Pro corruptibili	Secretis mensis	Quae monachi quaerunt	Dum nostrum poscis
LUCAN. Pharsalia				
3.473 Exanimat, totos cum sanguine dissipat artus	4 Quoque dies partus cruciatos dissipat artus			
1.278 Pellimur e patriis laribus patimurque uolentes			2 Contio vult fratrum laribus me pellere patrum	
1.564 Diraque per populum Cumanae carmina uatis				5 Cum meliora satis sint vestri carmina vatis

3.132 Pacis ad exhaustae spoliū non cogit egestas			7 Quod ad res gestas in me non cogit egestas	
8.692 Vltima Lageae stirpis perituraque proles	20 Obsecro te nolīs periturae gaudia prolis			
OVID. Ars amatoria				
3.602 Et nimium duri cura molesta uiri	6 Nec timor infestat nec sordida cura molestat			
1.295 Pasiphae fieri gaudebat adultera tauri		1 Secretis mensis tau- rus gaudet Cadumensis		
2.347 Te semper uideat, tibi semper praebet aures				9 His ut iure velis aurem prebere loquelis
3.593 Postmodo riualet partitaque foedera lecti				14 germinis electi fedus tibi iungere lecti
3.285 Nec sua perpetuo contendat ilia risu		11 quolibet ex visu sua conterat ilia risu		
OVID. met.				
8.833 Quodque satis poterat populo, non sufficit uni			16 Mensae communi quod vix mihi sufficit uni	
8.397 Ancipitemque manu tollens utraque securim				139 Anci- pitemque metum pariendo puerpera foetum

8.427 Dixit « et in partem ueniat mea gloria tecum »	7 In quo Rex regum iacet et tua gloria tecum			
6.151 Cedere caelitibus uerbisque minoribus uti		13 Prefert virtuti uerbis iocularibus uti		
15.284 Nec perit in toto quicquam, mihi credite, mundo		20 O sine labe virum ! non est, mihi credite, mirum		
VEN. FORT. carm.				
app. 9. 20 Dulcia uineti Dracco Falerna bibat		5 Cumque Falerna bibat privatim, pocula libat		
4.26.17 Numquam maesta manens, uultu noua gaudia portans	10 De quo quando paris noua gaudia non cruciaris			

Pour cette comparaison, on a fait appel à trois autres poésies de Serlon (*Secretis mensis*, *Quae monachi quaerunt*, *Dum nostrum poscis*). Le tableau démontre aisément que deux œuvres d'Ovide (*Les Métamorphoses* et *L'Art d'aimer*), les *Carmina* de Venance Fortunat et la *Pharsale* de Lucain sont des sources communes à ces trois poèmes tout comme au *Pro corruptibili*. Il s'agit, certes, de sources classiques et/ou chrétiennes tout à fait « normales » pour n'importe quel poète écrivant en latin à la fin du XI^e siècle, mais cette donnée prend de l'importance si on l'associe aux autres critères du « canon serlonien ».

E. Choix du mètre et nature de la rime

Le choix du mètre pour le *Pro corruptibili*, c'est-à-dire l'hexamètre léonin, est très fréquent (6/9) dans les poèmes attribués avec certitude au poète de Bayeux (*Quondam miles erat*, *Secretis mensis*, *Quae monachi quaerunt*, *Rex immortalis*, *Nos uxorati*, *Dum nostrum poscis*, *Corde fero tristi*)⁶⁸.

68. En distiques élégiaques : *Questus quos fundo*, *Sidereos cives*.

Les vers de Serlon se caractérisent surtout par une utilisation presque systématique de la rime léonine (entre la césure penthémimère et la clausule du vers). Le poème *Pro corruptibili*, qui contient 35 vers, a 100 % de rimes léonines bisyllabiques. Un seul poème de Serlon échappe à cette règle (100 % de rimes léonines) : il s'agit du *Quondam miles erat*, où la rime léonine bisyllabique ne représente que 43 % des rimes du poème :

	Mètre	Rime (léonine bisyllabique)
1. <i>Dum nostrum</i>	Hexamètre	276 / 276
2. <i>Corde fero</i>	Hexamètre	333 / 333 ^a
3. <i>Quae monachi querunt</i>	Hexamètre	116 / 116
4. <i>Questus quos fundo</i>	Distique élégiaque	116 / 116
5. <i>Quondam miles erat</i>	Hexamètre	24 / 56 ^b
6. <i>Rex immortalis</i>	Hexamètre	140 / 140
7. <i>Secretis mensis</i>	Hexamètre	94 / 94
8. <i>Sidereos cives</i>	Distique élégiaque	30 / 30
9. <i>Nos uxorati</i>	Hexamètre	39 / 39
a. Le poème compte 339 vers, mais six sont illisibles sur le manuscrit. b. On compte plus précisément 24 rimes bisyllabiques parfaites et 18 assonances bisyllabiques sur 56 ou 58 vers : il n'est pas certain que les deux derniers vers soient de Serlon.		

F. Métrique

Le tableau ci-dessous contient les données statistiques des structures principales de l'hexamètre médiéval⁶⁹. Comme on l'a déjà dit, Wilmart a attribué le *Pro corruptibili* à Marbode de Rennes ; aussi faisons-nous figurer dans le tableau comparatif suivant les données relatives à ce poète que nous avons relevées (nous indiquons entre crochets celles qui ont été relevées par Roberto Angelini)⁷⁰.

Le tableau offre, si l'on peut dire, trois types de données en ce qui concerne l'attribution du poème. Tout d'abord, il y a des données « indifférentes », qui ne disent presque rien : les données sur la césure penthémimère, sur l'élision et sur la structure holospondaique des quatre premiers pieds (ssss). Il y a aussi des données qui semblent conduire à attribuer le poème à Marbode : les pourcentages de *consonantia longa* et les clausules irrégulières. Mais, pour quatre éléments, l'hexamètre du *Pro corruptibili* semble beaucoup plus proche de l'hexamètre

69. Pour la structure générale de l'hexamètre latin du Moyen Âge et ses éléments constitutifs, voir SOUBIRAN, 1965, p. 203-331 ; ORLANDI, 1988, p. 157-159 ; D'ANGELO, 1992 ; D'ANGELO, 2009.

70. ANGELINI, 2012, p. 135-179.

	Marbode de Rennes (De S. Laurentio) ^a	Serlon de Bayeux (8 poèmes)	<i>Nos uxorati</i>	<i>Pro corruptibili</i>
dactyle I	32,7 [46,6]	53,0	46,5	50,0
moyenne dactylique	49,1 [44,9]	39,4	37,8	33,1
ssss ^b	10,5	11,8	18,1	20,6
clausules irrégulières ^c	22,4	30,0	18,1	20,6
clausules quadrisyllabiques	10,5	15,3	11,7	14,7
clausules pentasyllabiques	2,8	7,2	18,6	5,9
3m caesura ^d	100 [93,3]	99,2	97,7	98,9
élision	–	0,8	–	–
<i>consonantia longa</i> (spondée II) ^e	81,3	72,5	74,4	85,3

a. *PL*, 171, col. 1607-1614 : 284 vers, 100 % de rimes léonines. Mais, dans d'autres poèmes de Marbode, la situation est assez différente : dans le *De sanctis Agauniensibus* on relève 97,5 % de rimes, mais, par exemple, dans le *De lapidibus* on en trouve seulement 1,5 %.

b. Suite de 4 spondées.

c. Sont dites « irrégulières » toutes les clausules qui ne sont pas structurées 3+2, 2+3, x+2, x+3, 2+1+2, 1+2+2 : voir NOUGARET, 1946, p. 261 ; ROSSI, 1993 ; D'ANGELO, 1992, p. 13-27 ; D'ANGELO, 1993, 113-134 ; D'ANGELO, 2014, note 19.

d. Césure penthémimère.

e. On parle de *consonantia longa* pour désigner la présence d'un spondée au deuxième pied, de façon que la syllabe qui précède la première syllabe longue du troisième pied doit être elle-même longue (*Sufficit AD MUnus || si nos amor alliget unus*) ; dans la *consonantia stricta* il y a au deuxième pied un dactyle (*Veri LUCRA BOni || domino Marbodus Odoni*). Dans le poème adressé à Odon, Marbode préfère la *consonantia longa* dans un rapport de 2 / 1 : BULST, 1939, p. 173-241.

serlonien que de celui de Marbode : les pourcentages de dactyles au premier pied, la moyenne des dactyles dans les quatre premiers pieds, les clausules quadrisyllabiques et les clausules pentasyllabiques, qui représentent des choix stylistiques précis et particuliers.

Conclusion

L'application des six critères du « canon serlonien » semble produire un résultat assez cohérent et amène à conclure à une forte probabilité de l'attribution du *Pro corruptibili* à Serlon de Bayeux. Le poème est en effet inséré dans la tradition

manuscrite la plus importante de la production poétique du chanoine normand, en particulier par sa présence dans le manuscrit Cotton Vitellius A XII. Le contenu du texte est typiquement serlonien, et l'idéologie qui y est défendue est tout aussi présente dans le *Dum nostrum poscis* de Serlon. Le style général et certaines expressions du *Pro corruptibili* se trouvent presque à l'identique dans d'autres œuvres de Serlon de Bayeux, et les sources littéraires du poème sont bien connues et utilisées ailleurs par le poète de Bayeux. Les structures métriques aussi sont en général assez proches de celles de Serlon. Donc, sur les six éléments du canon, aucun ne s'oppose clairement à une attribution de la pièce au chanoine de Bayeux; en revanche, il semble cohérent de considérer le *Pro corruptibili* comme le dixième poème de Serlon de Bayeux.

Nous souhaitons donc éditer l'ensemble de ces 10 poèmes de Serlon. Nous procéderons selon les critères aujourd'hui en vigueur pour la réalisation d'éditions critiques de sources latines, et conformément aux règles suivies dans la collection *Fontes et Paginae* des Presses universitaires de Caen. Il s'agira d'une édition multimodale (support papier et numérique), présentant une introduction historique et littéraire de l'œuvre, le texte latin, une double traduction française et anglaise et des annexes. Le texte latin sera établi selon des principes philologiques aussi sûrs que possible, après la lecture comparée de l'ensemble des témoins, dont rendra compte l'apparat critique; il sera doté de notes philologiques expliquant les difficultés résultant des aléas de la tradition manuscrite ou de la langue de l'auteur. D'autres notes indiqueront les sources ou les lieux parallèles entre les poèmes de l'auteur. La traduction française, aussi fidèle que possible, permettra de lever les ambiguïtés, et sera accompagnée de notes historiques et explicatives éclairant certains détails ou concepts qui peuvent paraître obscurs au lecteur d'aujourd'hui, par exemple sur la vie des moines et des chanoines aux XI^e-XII^e siècles. L'édition numérique permettra de comparer le texte édité avec les témoins dont nous obtiendrons les droits de mise en ligne. Le texte latin et les traductions seront encodés en XML-TEI, afin de réaliser, à partir d'un seul flux de textes, l'édition multi-support.

Bibliographie

- A Summary catalogue of Western Manuscripts in the Bodleian Library at Oxford which have not hitherto been catalogued in the quarto series with references to the oriental and other manuscripts*, Falconer MADAN, Herbert Henry Edmund CRASTER, Noel DENHOLM-YOUNG (éd.), 2, 2, Oxford, The Clarendon Press (Collections and miscellaneous MSS. acquired during the second half of the 17th century), 1937 [Consultable en ligne : https://databank.ora.ox.ac.uk/misccoll/datasets/SumCatV2P2/summary_catalogue_vol_II_part2.pdf].
- ANGELINI, Roberto, *Le poesie «dubbe» di Ildeberto di Lavardin: esame della tradizione manoscritta e proposta di attribuzione*, thèse de doctorat, Florence, Università degli studi, dipartimento di Medioevo e Rinascimento, 2012.
- BATES, David, «The character and career of Odo, bishop of Bayeux (1049/50-1097)», *Speculum: A Journal of Medieval Studies*, 50, 1, 1975, p. 1-20.

- BEAUGENDRE D. Antonii (éd.), *Venerabilis Hildeberti primo Cenomanensis episcopi deinde Turonensis archiepiscopi opera, tam edita quam inedita accesserunt Marbodi Redonensis episcopi ipsius Hildeberti supparis opuscula*, Paris, Laurentius Le Conte, 1708.
- BÖHMER, Heinrich, « Der sogenannte Serlo von Bayeux und die ihm zugeschriebenen Gedichte », in *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde zur Beförderung einer Gesamtausgabe der Quellschriften deutscher Geschichte des Mittelalters*, 22, 1897, p. 701-738 [périodique consultable en ligne jusqu'à l'année 1935 : http://www.digizeitschriften.de/dms/img/?PID=PPN345858530_002%7Clog47&physid=phys724].
- BOSWELL, John, *Christianity, Social Tolerance and Homosexuality: Gay People in Western Europe from the Beginning of the Christian era to the fourteenth Century*, Chicago, University of Chicago Press, 1980. (trad. fr. : *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité: les homosexuels en Europe occidentale, des débuts de l'ère chrétienne au XIV^e siècle*, traduit de l'anglais et du latin par Alain TACHET, Paris, Gallimard, 1985).
- BOUTEMY, André, « Notice sur le recueil poétique du manuscrit Cotton Vitellius A XII, du British Museum », *Latomus*, 1, 1937, p. 278-313.
- BOUTEMY, André, « Deux poèmes inconnus de Serlon de Bayeux et une copie nouvelle de son poème contre les moines de Caen », *Le Moyen Âge*, 3^e série, 9, 1938a, p. 241-269.
- BOUTEMY, André, « Le recueil poétique du manuscrit Additional 24199 du British Museum », *Latomus*, 2, 1938b, p. 30-52.
- BRIAL, Michel Jean Joseph, « Serlon, Chanoine de Bayeux, poète latin », in *Histoire littéraire de la France*, 15, 1820, p. I-XVI [rééd. conforme à la précédente (1869)] [consultable sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6358602p>].
- BRIAL, Michel Jean Joseph, « Notice d'un manuscrit de la bibliothèque du chevalier Cotton, faisant partie aujourd'hui du Musée britannique », in *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi et autres bibliothèques*, Paris, Imprimerie royale, 11 / 2, 1827, p. 165-177.
- BRIAL, Michel Jean Joseph, « *Versus Serlonis de capta Bajocensium civitate* », in *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Dom Brial (éd.), Paris, Imprimerie royale, 1833, 19, p. XCI-XCVII [rééd. 1880].
- BULST, Walther, *Studien zu Marbods Carmina varia und Liber decem capitulorum*, Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse, 2, 10, 1939.
- D'ANGELO, Edoardo, *Indagini sulla tecnica versificatoria nell'esametro del Waltharius*, Catane, Centro di studi sull'antico cristianesimo (Saggi e testi classici, cristiani e medievali, 4), 1992.
- D'ANGELO, Edoardo, « The Outer Metric in Joseph of Exeter's "Ylias" and Odo of Magdeburg's "Ernestus" », *The Journal of Medieval Latin*, 3, 1993, p. 113-134.
- D'ANGELO, Edoardo, « Per un'ipotesi di comparazione "opto-cromatica" dei modelli esametrici latini », *Schede Medievali*, 47, 2009, p. 141-152.

- D'ANGELO, Edoardo, « Modèles classiques de l'hexamètre historiographique normand », in *L'Historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X^e-XII^e siècle)*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle et du Scriptorial d'Avranches (8-11 octobre 2009), Pierre BAUDUIN et Marie-Agnès LUCAS-AVENEL (éd.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2014, p. 307-325.
- DÜMMLER, Ernst, BÖHMER, Heinrich, « *Defensio pro filiis presbyterorum* », *Libelli de Lite Imperatorum et Pontificum saeculis XI et XII conscripti*, Hanovre, Hahn (Monumenta Germaniae historica, 3), 1897, p. 579-583.
- GAMESON, Richard, *The Manuscripts of Early Norman England (c. 1066-1130)*, Oxford, Oxford University Press for the British Academy, 1999.
- HAURÉAU, Barthélemy, « Notice sur un manuscrit de la reine Christine, à la Bibliothèque du Vatican », in *Notice et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi et autres bibliothèques*, Paris, Imprimerie nationale, 29, 2, 1880, p. 232-362.
- LENZEN, Rolf, « Sodomitenschelte. Eine Invektive des Serlo von Bayeux? », in *Arbor amoena comis 25, Jahre Mittellateinisches Seminar in Bonn 1965-1990*, Ewald KÖNSGEN (dir.), Stuttgart, Steiner, 1990, p. 189-192.
- MACRAY, William Dunn, HUNT, Richard William, WATSON, Andrew George, *Bodleian Library quarto catalogues, IX, Digby manuscripts*, Oxford, Bodleian Library, 1999.
- MATTHIAS FLACIUS ILLYRICUS, dans *Varia doctorum piorumque virorum poemata...*, Bâle, Ludovicus Lucius, 1557, p. 455-461 [Consultable en ligne : <https://books.google.fr/books?id=lvVVAAAACAAJ&hl=fr>].
- MCDONOUGH, Christopher J., « Classical Latin Satire and the Poets of Northern France : Baudri of Bourgueil, Serlo of Bayeux, and Warner of Rouen », in *Latin culture in the eleventh century*, Proceedings of the third international conference on Medieval Latin studies (Cambridge, September 9-12 1998), Michael W. HERREN, Christopher J. MCDONOUGH et Ross G. ARTHUR (éd.), Turnhout, Brepols (Publications of the Journal of Medieval Latin, 5), 2, 2002, p. 102-115.
- MEYER, Paul, « Troisième rapport sur une mission littéraire en Angleterre et en Écosse », in *Archives des missions scientifiques et littéraires, 2^e série, 5*, Paris, Imprimerie nationale, 1868, p. 139-168.
- MOTTI, Antonella, *Serlone di Bayeux (XI sec.): il filius presbyteri in conflitto con il clero regolare. Analisi e traduzione del corpus letterario*, Tesi di Laurea, littérature latine médiévale, Naples, Università degli studi « Federico II », Dipartimento di studi umanistici, 2014.
- NOUGARET, Louis, « Les fins d'hexamètre et l'accent », *Revue des Études latines*, 24, 1946, p. 261-271.
- ÖBERG, Jan, *Serlon de Wilton, Poèmes Latins*, Stockholm, Göteborg, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1965.
- ORLANDI, Giovanni, « Caratteri della versificazione dattilica », *Retorica e poetica tra i secoli XII e XIV. Atti del secondo Convegno internazionale di studi dell'Associazione per il Medioevo e l'Umanesimo latino in onore e memoria di Ezio Franceschini (Trento e Rovereto 2-5 ottobre 1985)*, Claudio LEONARDI et Enrico MENESTÒ (éd.) (Quaderni del Centro per il Collegamento degli studi medievali et umanistici nell'Università di Perugia; 18), Pérouse, Florence, La Nuova Italia, 1988, p. 151-169.

- RIGG, Arthur George, *A History of Anglo-Latin Literature 1066-1422*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1992.
- ROSSI, Franca, « La clausola nella poesia in esametri della prima generazione carolingia », *Rendiconti dell'Istituto lombardo. Classe di lettere e scienze morali e storiche*, 127, 1993, p. 161-181.
- SOUBIRAN, Jean, « Prosodie et métrique des *Bella Parisiaca urbis* d'Abbon », *Journal des Savants*, 1, 1, 1965, p. 204-331.
- VAN HOUTS, Elisabeth, « The fate of the priests' sons in Normandy with special reference to Serlo of Bayeux », *The Haskins Society Journal*, 25, 2013, p. 57-105.
- WALTHER, Hans, *Initia Carminum ac versuum medii aevi posterioris latinorum. Ergänzungen und Berichten zur 1. Auflage von 1959*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht (Carmina Medii Aevii Posterioris Latina, 1, 1), 1969.
- WATTENBACH, Wilhelm, « Beschreibung einer Handschrift der Stadtbibliothek zu Reims », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde zur Beförderung einer Gesamtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichten des Mittelalters*, 18, 1893, p. 492-526.
- WATTENBACH, Wilhelm, « Beschreibung einer Handschrift mittelalterlicher Gedichte », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde zur Beförderung einer Gesamtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichten des Mittelalters*, 17, 1892, p. 349-384.
- WILMART, André, « Le recueil des discours de Serlon abbé de Savigny », *Revue Mabillon*, 45, 1922, p. 26-38.
- WILMART, André, « Le Florilège de Saint-Gatien. Contribution à l'étude des poèmes d'Hildebert et de Marbode », *Revue Bénédictine*, 48, 1936, p. 3-40, 147-181, 235-258.
- WRIGHT, Thomas, *The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century*, Londres, Longman, 1872, 2 vol.